

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges; Trésor. : M. F. RAVINET, ✱, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{cs}	10 fr.
		} Etranger

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)
--

2916 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 14 avril :*

MM. Brébinaud, Brison, Epinat, Déal, Desage, Raccurt, Morino, Speck, l'Institut de Géographie, MM. Cécillon, Allamand, Benony, Goutard, Valette,

SECTION BOTANIQUE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 28 Avril, à 20 h. 30

- 1^o M. le Professeur J. BEAUVÉRIE. — Présentation du livre de M. A. Barbey :
A travers les forêts de Pinsopo d'Andalousie.
- 2^o Présentation de plantes fraîches.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Samedi 2 Mai, à 17 heures

- Colonel CONSTANTIN. — Vampires et Garous.
- D^r MAYET. — Pratiques de Sorcellerie : messes noires ; envoûtement.
- Claudius GAILLARD. — Formation des continents au cours des temps géologiques.

Il arrive que les rameaux de 1^{er} ordre insérés sur la tige principale portent à leur tour des rameaux de 2^e ordre : c'est ce que l'on observe souvent, par exemple, dans les diverses formes de *Galium Mollugo*. On reconnaît alors aisément que, sur chacun d'eux, la même loi de disposition énoncée ci-dessus subsiste pour les rameaux de 2^e ordre : c'est-à-dire que ces derniers sont aussi de longueur inégale à chaque nœud du rameau de 1^{er} ordre qui les porte, et qu'aux nœuds consécutifs de celui-ci, les rameaux longs, de même que les courts, se succèdent suivant une même spire de $\frac{2\pi}{4}$.

Il est intéressant, dans ce cas, de comparer le sens de la spire en question sur la tige principale et sur les deux rameaux de 1^{er} ordre que celle-ci porte à chaque nœud. Ici encore, on trouve une règle constante.

Supposons, pour fixer les idées, que les rameaux de 1^{er} ordre qui sont de même catégorie (*longs*, par exemple), soient insérés sur la tige principale suivant une spire *dextre*. On reconnaîtra alors que, sur chacun de ces rameaux *longs* de 1^{er} ordre, les rameaux de 2^e ordre qui sont d'une même catégorie (soit *longs*, soit *courts*), sont insérés suivant une spire *sénestre* ; tandis que, sur les rameaux *courts* de 1^{er} ordre, les rameaux de 2^e ordre d'une même catégorie s'attachent suivant une spire *dextre* (même sens que sur la tige principale).

Depuis plusieurs années que nous poursuivons ces observations, nous avons examiné un nombre considérable d'exemplaires des divers *Galium* qui croissent dans la région lyonnaise et dans les Alpes françaises, sans rencontrer jusqu'ici aucune exception aux deux règles ci-dessus énoncées. Nous avons fait des observations semblables sur les Garances (*Rubia peregrina* et *R. tinctorum*), ainsi que sur diverses Asperules.

Si l'on recherche la raison de ce mode particulier d'accroissement, il semble d'abord évident, d'après sa forme même, qu'il n'est pas conditionné par des influences du milieu extérieur (pesanteur, radiations solaires, etc.). Sa cause est donc d'ordre interne. Quelle en est la nature ? Il se pose là un problème, que nous n'avons pas résolu, et que nous nous permettons de soumettre à la sagacité de nos confrères.

Il nous a paru intéressant de publier les observations qui font l'objet de cette communication, parce que, ni dans les traités généraux, ni dans les ouvrages de floristique que nous avons pu consulter, nous n'avons trouvé l'indication de faits de cet ordre.

A. LAURENT.

Observations d'une anomalie de phyllotanie chez « *Rubia tinctorum* »

Par M. A. LAURENT

Pendant un séjour à Vaison (Vaucluse), au printemps de 1930, j'ai pu observer en de nombreux points, tant aux environs de cette petite ville que sur le territoire des localités voisines, la présence de la Garance des teinturiers (*Rubia tinctorum*). Autrefois cultivée dans le pays, elle s'y est maintenue à l'état subspontané, au bord des chemins, des haies, etc.

Normalement, la plante présente une tige principale dressée, à section carrée, portant à chaque nœud un verticille de 6 pièces foliacées, dont 2 seulement, opposées l'une à l'autre, ont à leur aisselle un bourgeon susceptible de se développer en rameau ; les bourgeons axillaires d'un nœud sont en croix avec ceux des nœuds immédiatement voisins. On sait que cette dispo-

sition des bourgeons axillaires tient à ce que les feuilles sont en réalité opposées.

Or, j'ai pu constater que d'assez nombreux pieds présentaient 3 bourgeons équidistants à chaque nœud de la tige principale, en alternance régulière d'un nœud à l'autre. Le nombre des pièces foliacées était toujours de 6 par verticille, mais 3 d'entre elles (de 2 en 2) avaient un bourgeon à leur aisselle. D'autre part, chaque entre-nœud présentait 6 côtes longitudinales au lieu de 4, de sorte que sa section transversale était, non plus carrée, mais hexagonale régulière.

Nous avons donc ici, chez *Rubia tinctorum*, un cas anormal de phyllotaxie dans lequel les feuilles de la tige principale, au lieu d'être opposées, sont verticillées par 3.

Il est à remarquer que cette anomalie, si fréquente chez *Rubia tinctorum*, semble être d'une grande rareté chez les autres Rubiacées de nos pays ; car, au cours de l'examen de nombreux exemplaires de divers *Galium* et *Asperula*, ainsi que de *Rubia peregrina*, je n'ai jamais pu jusqu'ici en découvrir un seul cas.

A. LAURENT.

Séance du 27 Janvier

Le « *Galinsoga parviflora* » Cav, en Dauphiné

Par M. P.-A. BUROLLET

La présence et la naturalisation en France de quelques espèces du genre américain *Galinsoga* ont donné lieu ces dernières années à plusieurs communications à diverses Sociétés scientifiques¹. Le *Galinsoga parviflora* Cav., en particulier, est actuellement très largement représenté aux environs de Paris, le long de la Seine, dans la boucle de Gennevilliers.

Cette espèce a déjà été rencontrée à Grenoble par mon confrère Cortey, qui l'a signalée dans ce *Bulletin* (*loc.cit.*), assez abondante au sud-est de la ville, dans le quartier de la Croix-Rouge. Elle n'a pas reparu les années suivantes.

Je viens de la rencontrer à nouveau, sous sa forme *subeglandulosa* Thell, aux environs de Grenoble, chemin du Pont-Prouiller, à La Tronche (27 novembre 1930), et crois opportun de le mentionner afin d'attirer sur le *Galinsoga parviflora* l'attention des botanistes régionaux, auxquels je serais reconnaissant de vouloir bien me communiquer les stations nouvelles de cette plante, soit directement, soit par la voie de notre *Bulletin*.

Il ne faut, d'ailleurs, point hésiter à la détruire partout où elle se présentera, car on ne doit pas perdre de vue que la naturalisation de cette espèce, véritable mauvaise herbe, n'est nullement souhaitable.

A propos de la mandragore

que notre collègue, M. Thiébaud, nous écrit avoir récoltée en Syrie

Par M. POUZET

La Mandragore est une plante fort curieuse qu'on trouve dans une grande partie de l'Orient, dans l'île de Candie, en Italie et en Espagne.

Du collet d'une racine souvent volumineuse part une rosette de feuilles

¹ Notamment : DAVEAU et MAURY, *A. F. A. S.*, Congrès de Montpellier, 1922, p. 363; CORTEY, *Bull. de la Soc. Linn. de Lyon*, 1925, n° 6, p. 46; JOESSEL, *Ibid.*, 1925, n° 11, p. 85; RENAUD, *Ibid.*, 1925, n° 11, p. 86; GUÉRIN, *Bull. de la Soc. Bot. de Fr.*, 1926, p. 210; BECHET, *Ibid.*, 1926, p. 623; HIBON, *Ibid.*, 1926, p. 699; JOYET et VERGNET, *Ibid.*, 1928, p. 930; JOYET, *Ibid.*, 1928, p. 967; BUROLLET, *Ibid.*, 1929, p. 758; JOYET et VERGNET, *Ibid.*, 1930, p. 281.